

PRÉFACE



La « GPI », gestion patrimoniale des infrastructures, constitue un sujet de première importance pour notre société, transversal et structurant quand bien même il n'est pas encore nécessairement perçu aujourd'hui comme tel par nos concitoyens.

Les infrastructures dont il est question dans ce numéro constituent la base matérielle de nombreux services collectifs (dispositifs de protection, de transport et approvisionnement...) au service de nos besoins fondamentaux et élémentaires. Les articles qui suivent proposent des définitions et des regards fort intéressants de la GPI, on ne les paraphrasera pas ici. En complément, j'ai

souhaité proposer des éléments de définition du type d'infrastructures qui nous intéresse. La juxtaposition de trois définitions trouvées sur le web constitue une première réponse représentative :

- « base matérielle d'une société »,¹
- « ensemble d'installations, d'équipements nécessaires à une collectivité »²,
- « ensemble d'éléments structurels interconnectés qui fournissent le cadre pour supporter la totalité de la structure »³.

Au-delà de ces définitions, en quoi ces infrastructures appellent-elles une gestion patrimoniale particulière ?

Le vieillissement des équipements et des dispositifs, les contraintes sur les ressources financières et foncières, la prise en compte des enjeux environnementaux, l'évolution des attentes sociales et sociétales, sont autant de facteurs qui ont présidé à l'émergence des notions de gestion patrimoniale dans les milieux professionnels et scientifiques. La GPI, qui vise à assurer la performance et la durabilité du parc d'infrastructures existant et à anticiper son évolution, semble encore tarder à s'imposer dans certains domaines après des décennies de « culture de l'investissement nouveau ». On entend par là, la logique d'action dominante d'un investissement nouveau (en création ou en croissance) qui équipe les territoires en accompagnant/sous-tendant en un même mouvement croissance de la population, développement économique et évolution de nos conditions de vie.

Par les services rendus comme par leurs impacts, les infrastructures considérées dans les travaux présentés plus loin relèvent pleinement des trois dimensions du développement durable, par ordre alphabétique l'économie, l'environnement et le social. Il apparaît aujourd'hui naturel de traiter des infrastructures dans cette logique intégrée, quand bien même les approches et outils pour ce faire appellent encore des développements complémentaires et des efforts de diffusion.

À cette vision intégrée et parfois complexe s'ajoute par ailleurs l'impératif d'une vision dynamique : changement global et local (qu'il s'agisse par exemple d'économie ou de climat et de risques naturels, de ressources naturelles), évolutions à long terme des matériaux et des structures non encore observées et donc incertaines, évolutions des besoins de la société et donc des services attendus... alors même que les infrastructures se caractérisent par de longues durées de vie techniques, et par des niveaux de difficultés variables mais importants pour changer matériellement les dispositifs et équipements et les adapter à différentes échelles de temps. Ce sont autant de défis pour la recherche, le développement et l'innovation, y compris le besoin d'innovation dans la conduite d'expérimentations en vraie grandeur. Les articles qui suivent proposent un panorama riche et diversifié des questions et des réalisations, mais aussi des interrogations, et notamment des enjeux de connaissances et de données.

La Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD) évoque différentes questions impliquant et nécessitant un développement résolu des approches de GPI. Ainsi, le développement de territoires durables et résilients nécessite pour le renouvellement urbain, pour les approches de reconstruction de la ville sur la ville, une prise en compte de la biodiversité et des exigences en matière de développement durable qui se déclinent sur la conception des infrastructures et leur gestion patrimoniale. Il s'agit par exemple, selon cette stratégie, de favoriser les synergies entre mobilité, urbanisme, énergie, eau, logement, activités économiques pour améliorer la performance globale de la ville, au-delà de la performance de chacune de ses composantes. Le développement des technologies de l'information et de la communication joue un rôle accru et souvent nouveau. On entrevoit aisément l'importance des infrastructures dans ces évolutions, au travers des défis de performance et de durabilité.

En complément des enjeux d'évolution et d'adaptation des infrastructures, celles-ci portent, comme par ailleurs les ressources naturelles, une part des impératifs en matière d'équilibres inter-générationnels. Veiller à l'évolution de l'état et de la fonctionnalité des infrastructures est une nécessité pour nous, et une obligation vis-à-vis de nos enfants et petits-enfants. ■

Dr Jean Philippe TORTEROTOT

Adjoint au Directeur de la Recherche et de l'Innovation, Commissariat général au Développement durable, Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Vice-président, chargé de la recherche, de l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement.

1. <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/infrastructure/>

2. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/infrastructure/43027>

3. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Infrastructure>